

# Harmonisation régionale des plans sécheresse

---

*Julie COLOMB*  
*DREAL PACA / Mission Durance*

Nathalie QUELIN  
*DREAL PACA / Unité Politiques de l'Eau*

**Commission thématique Durance**  
**Eau et Usages**  
**13 juin 2019**



# Contexte Durance

- Commission « eau et usages » du 11 mai 2017
  - souhait d'un état des lieux à l'échelle du BV Durance sur la gestion de la sécheresse
- Vu le contexte PACA : élargissement de la réflexion à la région
  - sept 2017 / avril 2018 : analyse régionale produite par la DREAL PACA en lien avec les membres de la commission, + questionnaire citoyen (été 2017)
- Commission « eau et usages » du 18 avril 2018
  - présentation de l'analyse régionale



# Pourquoi une harmonisation régionale ?

- Le cadre de la gestion de crise :

- des plans d'action sécheresse départementaux (PAS)
- des arrêtés préfectoraux temporaires déclenchent les mesures du PAS
- recherche d'un équilibre entre 3 enjeux



- Enseignement de l'état des lieux régional : une lisibilité complexe, du fait de différences de restrictions entre départements et usagers

- pertinence d'un travail d'harmonisation régionale
- NB : cohérence avec la démarche initiée à l'échelle du bassin RMC

- Modalités : 2 Comités Régionaux Sécheresse (11 janvier et 22 mars 2019), mise en consultation du public du 15 avril au 5 mai 2019.



# Élaboration de l'Arrêté régional

## les principes retenus

- Porte uniquement sur la **ressource non maîtrisée** (ou « **naturelle** »)
- Porte uniquement sur les **mesures** et pas sur les seuils et règles de déclenchement, qui restent du ressort du Préfet de département
- Les **usages prioritaires** (*santé, salubrité, sécurité civile, AEP et préservation écosystèmes*) ne sont pas concernés
- Recherche **plus d'équité** : objectif commun à tous les usagers, sans distinction en fonction du mode de prélèvement
- Fixe des **plages horaires communes**
- Définit des mesures **par stades** (*vigilance / alerte / alerte renforcée / crise*) et **par usages** (*agricoles / industriels, artisanaux et commerciaux / autres usages*)



# Perspectives

- Arrêté cadre régional signé le 29 mai 2019 – en cours de diffusion



Secrétariat Général  
pour les affaires régionales

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Arrêté-cadre régional fixant les mesures de gestion et de préservation de la ressource en eau en période de sécheresse en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud  
Préfet des Bouches-du-Rhône

- Mise en application immédiate des mesures de l'arrêté régional
- Travail de mise à jour des PAS départementaux en cours

